

LA SITUATION DE L'EMPLOI ESS EN PAYS DE LA LOIRE

L'année 2021 a été marquée par une forte reprise de l'activité économique en France, en sortie de crise Covid-19. L'ESS était partie prenante de ce rebond de l'emploi et des activités, tant au niveau national que

régional. En 2022, l'économie a été très impactée par les actualités internationales, dont la guerre entre la Russie et l'Ukraine puis l'inflation. Quels impacts sur l'ESS, ses activités et l'emploi, en Pays de la Loire ?

ENTRE 2021 ET 2022, UNE BAISSSE DES EMPLOIS ESS DANS LES PAYS DE LA LOIRE

- 0,5 %

Si l'année 2021 a été une année de rebond économique, dans son ensemble et donc aussi pour l'Economie Sociale et Solidaire en Pays de la Loire, on observe pour l'année 2022, une baisse des effectifs salariés de l'ESS ligérienne de 0,5 % (soit - 654 emplois).

Entre 2010 et 2022, à l'échelle régionale, on observe une hausse de 6,8 % des effectifs salariés ESS, hausse fortement impulsée par la Loire-Atlantique (+ 13 %). Seule la Sarthe enregistre une baisse d'emplois ESS (- 0,7 %) sur la même période. Cela se traduit dans les taux de croissance annuels moyens observés entre ces deux dates :

Département	Taux de croissance annuel moyen entre 2010 et 2022
Loire-Atlantique	+ 1,12 %
Maine-et-Loire	+ 0,26 %
Mayenne	+ 0,17 %
Sarthe	- 0,06 %
Vendée	+ 0,49 %
Pays de la Loire	+ 0,60 %

+ 0,4 %

Côté établissements, on souligne une légère reprise de leur nombre sur la région : + 44 établissements sur l'année 2022, soit 0,4 % d'augmentation alors que sur la période 2019-2022, on observe une baisse de 0,6 % du nombre d'établissements ESS sur la région (- 73 établissements).

Concernant les établissements ESS, tous les départements ligériens, à l'exception de la Loire-Atlantique ont un taux de croissance annuel négatif entre 2010 et 2022. À l'échelle régionale ce taux est de - 0,47 % sur la période.

Département	Taux de croissance annuel moyen entre 2010 et 2022
Loire-Atlantique	+ 0,15 %
Maine-et-Loire	- 1,03 %
Mayenne	- 0,56 %
Sarthe	- 1,16 %
Vendée	- 0,59 %
Pays de la Loire	- 0,47 %

DES DIFFICULTÉS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

C'est principalement dans le secteur associatif qu'on observe les plus grosses difficultés : - 872 emplois entre 2021 et 2022, alors que le secteur coopératif a créé plus de 200 emplois sur la même période.

	Evolution du nombre d'emplois ESS entre 2020 et 2022	Evolution en pourcentage du nombre d'emplois ESS entre 2020 et 2022	Evolution du nombre d'emplois ESS entre 2021 et 2022	Evolution en pourcentage du nombre d'emplois ESS entre 2021 et 2022
Associations	+ 1 195	+ 1,1 %	- 872	- 0,8 %
Coopératives	+ 728	+ 4,4 %	+ 201	+ 1,1 %
Mutuelles	+ 269	+ 3,3 %	- 0,6	- 0,4 %
Fondations	+ 621	+15,8 %	+ 2,6	+ 1,1 %
ESS	+ 2 844	+ 2,1 %	- 654	- 0,5 %

Les associations agissant dans les secteurs du sanitaire et social, de la santé humaine et des services divers connaissent des baisses de leurs effectifs entre 2021 et 2022. À contrario, celles ayant déclaré une activité principale en lien avec l'agriculture ou des activités multiples ont créé des emplois sur la période.

Le nombre d'associations a lui aussi baissé sur la période 2020-2022 (- 54 établissements associatifs) mais est positif entre 2021 et 2022 (+ 33 établissements). Entre 2010 et 2022, la région a perdu plus de 800 associations sur son territoire (- 7,3 % de structures).

Les associations développent des projets au plus près des territoires. Si ces points de vigilance se confirment, se posera la question de pouvoir encore répondre à ces besoins.

DES SECTEURS D'ACTIVITÉ À SURVEILLER EN RAISON D'UN RISQUE D'ÉLOIGNEMENT DE SERVICES DE PROXIMITÉ



DES ACTIVITÉS DU "PRENDRE SOIN" ESSENTIELLES MAIS TOUJOURS EN RECHERCHE D'ATTRACTIVITÉ

On l'a vu, entre 2021 et 2022, l'ESS ligérienne a perdu 654 emplois. C'est principalement l'action sociale et la santé humaine qui perdent le plus d'emplois en volume (respectivement - 805 et - 152 emplois pour ces secteurs sur la période). Pourtant, sur une période plus importante, ce sont deux secteurs d'activité qui ont créé de nombreux emplois : près de 4 000 emplois pour l'action sociale entre 2010 et 2022, dont 447 entre 2019 et 2022 ; et près de 1 000 emplois pour la santé humaine entre 2010 et 2022.

Si on zoome sur l'accueil des jeunes enfants, au cœur de l'actualité ces dernières semaines avec la publication de rapports, on observe que le nombre d'établissements diminue (- 24 % entre 2010 et 2022 ; - 66 établissements dont - 4 % entre 2021 et 2022). Cela s'explique par les nombreuses restructurations d'établissements médico-sociaux de ces

dernières années, alors que les emplois augmentent : + 50 % des effectifs salariés entre 2010 et 2022 dans ce secteur, soit 1 103 emplois supplémentaires, mais la croissance de l'emploi ralentit depuis plusieurs années dans ce secteur.

Il semble nécessaire de mener une observation à plus long terme de ces secteurs en tension (manque d'attractivité, de valorisation, de reconnaissance) et qui connaissent d'importantes difficultés de recrutement. D'autant que ce sont aussi des secteurs comptant de nombreux-ses salarié-es seniors, qui partiront donc à la retraite d'ici quelques années. La fragilisation de ces secteurs du prendre soin aurait de nombreux impacts dans notre société tant les métiers et structures sont essentielles dans la réponse aux besoins des territoires, notamment envers les plus fragiles.



DES SERVICES BANCAIRES QUI S'ÉLOIGNENT DES TERRITOIRES

Depuis peu, on constate aussi une baisse des emplois dans les activités financières et d'assurance : - 270 entre 2020 et 2022. Sur la même période, en corrélation, on enregistre une baisse de 5 % des coopératives sur la région. Outre des mouvements

de fusion d'établissements, on a aussi observé la fermeture d'agences bancaires sur des territoires moins urbanisés, éloignant ainsi les services d'une partie de la population ligérienne.



DES CHARGES FORTES POUR DE NOMBREUSES STRUCTURES DONT CELLES DU TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE

Entre 2010 et 2022, près de 100 établissements de ce secteur ont disparu en Pays de la Loire (- 41 % des établissements). Depuis 2019, on est plutôt sur une stabilité du nombre d'établissements employeurs. Du côté des emplois, la baisse est importante : - 21 % dans les effectifs salariés du tourisme social et solidaire entre 2010 et 2022, soit - 274 emplois. L'inflation et notamment l'augmentation des charges énergétiques ainsi

que le coût du patrimoine immobilier à entretenir fragilisent fortement ce secteur d'activité depuis la crise. À cela se rajoute une inquiétude face à l'accueil des Jeux Olympiques en France à l'été 2024 qui nécessitera de mobiliser des moyens de transport importants (risque que cela se fasse au détriment du transport de groupes d'enfants vers les colonies de vacances, centres de loisirs...).

Après une année 2021 très riche en création d'emplois et d'établissements ESS dans la région, 2022 semble marquer un point d'arrêt dans cette évolution croissante. Les chiffres de l'année 2023, profondément marquée par l'inflation, permettront d'ici quelques mois d'analyser comment l'ESS traverse cette nouvelle crise.



Parce que l'ESS répond à toutes les nouvelles aspirations des citoyens, travailler, consommer, produire, habiter, il est nécessaire d'afficher une ambition de développement de l'ESS, co-construite par les organisations de l'ESS et les pouvoirs publics.

Ce rapport statistique est réalisé grâce à notre partenariat avec l'ACOSS -URSSAF Pays de la Loire. Il reprend ainsi l'évolution de l'emploi ESS sur toute l'année 2022. Seul un suivi statistique sur un temps long pourra permettre de mieux saisir l'ampleur des impacts de la crise sanitaire sur l'emploi ESS en région Pays de la Loire.

Ce travail succède à une note publiée en octobre 2021, marquant une importante reprise économique.

Pour plus de détails concernant ces chiffres, n'hésitez pas à contacter l'Observatoire de l'ESS des Pays de la Loire.

Méthodologie : la méthodologie utilisée dans ce document est celle des indices qui permet de présenter des variations entre deux dates, ici entre le quatrième trimestre 2010 (31 décembre 2010) et le quatrième trimestre 2022 (31 décembre 2022). L'indice est caractérisé par sa base, qui est souvent égale à 100 pour faciliter la lecture de l'indice. Ici, le 31 décembre 2010 étant notre année de départ de référence, son indice est donc de 100. Les autres années sont calculées relativement à cette grandeur de référence facilitant ainsi la lecture des variations année par année.

Source : Observatoire de l'ESS - CRESS des Pays de la Loire, d'après ACOSS-URSSAF des Pays de la Loire 2010-2022